

# Juillet 2019 : Quinquennat Acte II

Amélia Lakrafi – Juillet 2019



10<sup>e</sup> circonscription  
des Français établis  
hors de France



«Nous avons pris des mesures puissantes pour répondre aux aspirations des Français et pour apaiser. De cette période, puis du Grand débat, le Gouvernement et la majorité entendent tirer la force d'un nouvel élan. C'est l'acte II du quinquennat, une nouvelle étape qui marque une césure par un profond changement de méthode, mais qui va de pair avec deux impératifs : la constance et la cohérence. »

Extrait du Discours de Politique générale d'Edouard Philippe le 12 Juin 2019

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Suite au Grand Débat, à l'analyse des contributions de chacun et aux mesures retenues par le Président de la République, le Premier Ministre Edouard Philippe a lancé le 12 juin, l'acte II du quinquennat

Ce nouveau chapitre de l'action du gouvernement doit traduire concrètement les mesures qui ont été annoncées après avoir écouté les Français lors de la crise des gilets jaunes et des débats qui ont suivis.

Elles ont pour but de changer en profondeur la démocratie, l'organisation de l'Etat et l'administration, lutter contre les injustices sociales et fiscales, accompagner les grands changements que sont la transition écologique et le vieillissement, savoir défendre le projet français : famille, laïcité, droit d'asile.

Pour cela, la majorité parlementaire, à laquelle j'appartiens, est pleinement engagée.

J'ai ainsi voté avec mes collègues la confiance du Parlement dans l'action du Gouvernement suite au discours de politique générale du Premier ministre.

Veillez retrouver ci-après les principales mesures qui ont été annoncées et qui constitueront notre feuille de route pour les prochains mois.

Une prochaine lettre d'information concernera spécifiquement mon action et les avancées obtenues pour les Français à l'étranger.

**Amélia Lakrafi**

**Amélia Lakrafi**

Députée des Français établis hors de France **Juillet 2019 :**  
**Quinquennat Acte II**

## ✓ LES MESURES ANNONCÉES

▶ L'instauration d'une **part de proportionnelle aux élections législatives (20%)**

▶ Une réduction du nombre de parlementaires (baisse de 25 à 30%); Refonte et optimisation du travail parlementaire

▶ L'assouplissement des modalités du **Référendum d'Initiative Partagée (RIP)** : il suffit désormais de réunir les signatures d' $\frac{1}{5}$  des parlementaires et d'1 million de citoyens contre 4,5 millions de personnes précédemment pour organiser un référendum.

### Pourquoi ne pas avoir mis en place le RIC ?

Le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) tel qu'il était demandé (possibilité de supprimer les lois votées) aurait mis en danger notre **démocratie représentative**

▶ L'instauration du **droit de pétition en local** afin que les citoyens aient la possibilité de **faire inscrire un sujet** à l'ordre du jour d'un Conseil municipal, intercommunal, départemental ou régional

▶ **Un nouvel acte de décentralisation adapté à chaque territoire** qui débutera en 2020 et amènera plus de fonctionnaires sur le terrain qu'à Paris

▶ **Création d'une maison "France Service"** dans chaque canton, ainsi chaque citoyen aura à 30 minutes de chez lui des fonctionnaires de l'Etat, des organismes et des collectivités publiques qui apporteront des solutions concrètes à ses problèmes.



## ✓ LA REFORME DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

▶ **Ouverture de la formation et du recrutement des cadres de la Fonction publique** avec la création de filières ouvertes plus représentatives de la société française avec une sélection exclusivement méritocratique contre une reproduction sociale actuellement trop forte.

▶ **Suppression de l'ENA** pour créer une école des cadres du service public fondée sur un recrutement plus ouvert, notamment sur l'université, et qui valorise les expériences de terrain.

▶ **Suppression des Grands corps d'Etat** pour une évolution des carrières sans protection à vie.



Amélia Lakrafi

« Au nom de la justice sociale, nous devons permettre à tous de travailler. »

## ✓ LES MESURES ANNONCÉES

► Une **baisse de l'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros** pour 15 millions de foyers. Elle viendra soulager les classes moyennes qui ont été trop largement mises à contribution. Cette baisse sera financée par la suppression de niches fiscales bénéficiant aux plus riches et aux entreprises ainsi que par la maîtrise de la dépense publique.

► L'intensification de la **lutte contre l'évasion fiscale**. La Cour des Comptes sera missionnée pour l'évaluer.

► L'évaluation de l'**efficacité de la suppression de l'Impôt sur la Fortune (ISF)**. Si l'ISF n'est pas rétabli, sa suppression (au profit de l'IFI Impôt sur la Fortune immobilière) fera néanmoins l'objet d'une évaluation début 2020 notamment pour vérifier si les contribuables exonérés ont bien investi dans l'économie française.

► La ré-indexation des pensions de **retraite de moins de 2000€ sur l'inflation** en 2020. Elles seront toutes réindexées en 2021.

► **Aucune retraite inférieure à 1000€** pour les carrières complètes de ceux qui partent en 2020.

► Accélération de la création du **revenu universel d'activité**

## ✓ INVESTISSEMENT MASSIF DANS L'ÉDUCATION



L'école primaire est la **priorité absolue** en matière d'éducation, et en particulier les classes où on apprend à lire, parce que c'est le moment où les bases s'acquièrent et permettent, ou non, de poursuivre sa scolarité avec succès. **L'objectif est que 100% d'une classe d'âge doit sortir de CE1 en sachant lire, écrire et compter correctement.** C'est un véritable facteur d'égalité et la condition pour que nos enfants puissent ensuite réussir à l'école et s'émanciper.

► La création d'**au moins 2000 postes à l'école primaire** lors de chaque rentrée. Pour la rentrée 2019, 2300 postes seront créés.

► La limitation à **24 élèves maximum** dans les classes de Grande Section, CP, CE1

► L'impossibilité de fermer une école **sans l'accord du maire**

### LE DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP-CE1 :

Déjà mis en place dans les zones défavorisées, il a fait passer à 12 le nombre d'enfants par classe en CP-CE1. C'est l'une des premières mesures du programme présidentiel mise en oeuvre. Elle sera désormais élargie à tout le territoire.

Amélia Lakrafi

# Accompagner les grands changements : climatique et démographique

« Au cœur de l'acte II, il y a d'abord l'ambition écologique. »

## ✓ LES MESURES ANNONCÉES

### ► Création d'une **Convention Citoyenne sur le Climat** composée de 150 citoyens :

Tirés au sort dès le mois de Juin, ils seront chargés de travailler sur la transition énergétique. Elle rendra ses conclusions au début de l'année 2020. Le Gouvernement s'engage à traduire ces propositions en projets de loi, en mesures réglementaires voire à les soumettre à référendum.

### ► Constitution d'un **Conseil de Défense de la transition écologique**. Il se réunira

toutes les deux semaines pour coordonner l'action des différentes administrations et il s'assurera de la mobilisation au plus haut niveau de l'Etat. Le Président de la République le présidera.

► **Projet de loi contre le gaspillage** qui sera une des 3 priorités de la rentrée parlementaire en Septembre afin d'interdire de jeter les invendus

► **Bannissement des produits jetables plastiques de l'administration en 2020** afin que l'Etat montre l'exemple, les produits plastiques à usage unique ont déjà été supprimés cette année.



► **Mise en oeuvre des mesures déjà prises pour l'environnement** Réduire les énergies fossiles, accompagner la transition pour les plus modestes, faciliter les transports propres...

## ✓ VERITABLE POLITIQUE POUR LA VIEILLESSE

► **Création d'une filière dédiée à la grande dépendance** afin d'avoir une véritable stratégie pour le grand âge par la formation de personnels spécialisés, l'amélioration du logement et la baisse du reste à charge pour les familles

► **Refondation du système de retraites** qui ne remettra pas en cause l'âge légal de départ



## DANS L'UNION EUROPÉENNE



Au niveau européen, la France continuera à négocier de véritables avancées écologiques comme la taxe carbone aux frontières et la mise en place d'une finance verte avec la banque européenne d'investissement pour la transition écologique. Elle poussera également pour une nouvelle régulation du prix de l'électricité auprès de la Commission européenne.

Amélia Lakrafi

Députée des Français établis hors de France Juillet 2019 :  
Quinquennat Acte II

## ✓ LES MESURES ANNONCÉES

### ► Garantie du versement des pensions alimentaires aux mères isolées

En sécurisant les mères faisant face aux impayés en leur évitant de leur faire peser la charge des démarches, les Caisses d'Allocation Familiale (CAF) verseront directement les pensions alimentaires impayées et s'occuperont du recouvrement en prélevant directement celles-ci sur les mauvais payeurs.

### Le versement automatique des pensions alimentaires pour les mères seules n'existe-t-il pas déjà ?

Depuis 2016 il existe une agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (ARIPA) mais les délais sont trop longs (50 jours en moyenne) et les démarches trop complexes, ce qui décourage des femmes qui sont déjà en situation de fragilité, il y a donc un taux de recours faible.

► Ouverture de 30 000 places de crèches et formation de 300 000 professionnels avec la création d'un service unique d'information des familles pour connaître en temps réel la disponibilité des places en crèches et d'assistantes maternelles d'ici 2020.

► Ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes pour permettre à toutes les femmes de voir aboutir leurs projets familiaux sans inégalité selon l'orientation sexuelle

► Construction de droits pour les aidants familiaux afin de favoriser le maintien à domicile, ils seront négociés avec les partenaires sociaux et devront être pris en compte dans le calcul de la retraite.

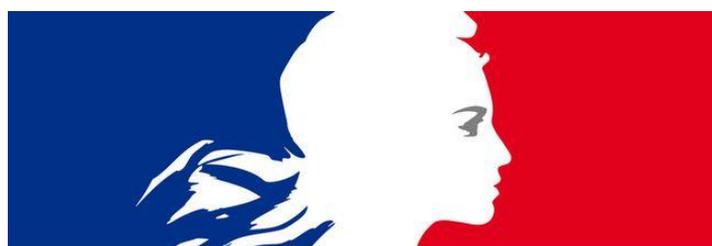


► Meilleur accompagnement des associations, notamment les plus petites, grâce au Service National Universel.

► Réaffirmation de la loi de 1905 comme pilier de la laïcité et lutte contre l'utilisation de la religion à des fins politiques

► Instauration d'un débat annuel au Parlement sur la politique migratoire du pays

► Renforcement de la lutte contre la violence gratuite et contre les trafics



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Amélia Lakrafi